

Au Kentucky, le projet de loi « Born Alive » aboutit



Article rédigé par *genethique.org*, le 26 janvier 2021

Source [genethique.org] « *Born Alive* » est un projet de loi qui a pour but de rendre obligatoires les soins médicaux aux bébés nés vivants, même nés à l'issue d'un avortement raté. Le gouverneur Andy Beshear ne soutient pas cette loi, mais il a choisi de ne pas apposer son veto. Le projet de loi va donc pouvoir devenir loi malgré l'absence de signature du gouverneur (cf. [Le Sénat du Kentucky vote la prise en charge des nourrissons survivant à un avortement](#)).

Le Sénateur à l'origine du projet de loi, Whitney Westerfield, a déclaré vendredi qu'il était « reconnaissant » que le gouverneur n'ait pas opposé son veto, mais « déçu » qu'il ait choisi de ne pas signer. L'ACLU[1], elle, est « très contrariée » qu'Andy Beshear n'ait pas empêché que la mesure devienne loi cette semaine. Crystal Staley, porte-parole du gouverneur, a expliqué vendredi qu'il a fait ce choix parce que la mesure concerne « une situation qui, à [sa] connaissance, ne s'est jamais produite dans le Kentucky et est déjà illégale en vertu d'autres lois du Kentucky ».

Selon ce projet de loi, un médecin pratiquant un avortement devra « prendre toutes les mesures raisonnables et médicalement appropriées pour préserver la vie et la santé d'un enfant né vivant ». Chacun devra « être nourri et recevoir des soins médicaux, des traitements et des soins chirurgicaux jugés médicalement appropriés ». « Cela signifie que nous allons protéger les enfants qui naissent vivants, en toutes circonstances, et pas seulement d'une tentative d'avortement ratée », ajoute le Sénateur Westerfield.

[1] American Civil Liberties Union, est une importante association à but non lucratif américaine basée à New York dont la mission est de « défendre et préserver les droits et libertés individuelles garanties à chaque personne dans ce pays par la Constitution et les lois des États-Unis ».

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)